Le Petit Rapporteur de Curgy

N° 75 – Février 2015

Lettre d'information municipale

Adresse : Mairie 71400 CURGY – Tél : 03.85.52.28.98 – Fax : 03.85.52.37.66
E – mail : mairie-curgy@wanadoo.fr Site internet : www.curgy.fr
Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h 30. Fermée les mercredis et samedis après-midi

Voeux du Maire

Mme Christine ROY a été mise à l'honneur lors de cette soirée pour avoir brillamment représenté Curgy aux épreuves de la dictée intercommunale.

Entouré de ses élus, le maire, **André Lhoste** a présenté ses vœux en dressant un tableau complet de la commune.
Pour les effectifs des écoles: ils s'élèvent à **95 enfants** pour quatre classes et poursuivent pour la deuxième année consécutive, les activités périscolaires qui se sont très bien déroulées l'année précédente.
Le maire a aussi précisé que **70 enfants** fréquentent le restaurant scolaire. Côté population, elle se stabilise à **1141 habitants** avec **32 nouveaux habitants** , **13 naissances** et **7 décès** qui ont endeuillé la commune.
En ce qui concerne **les chantiers pour 2015**: le renforcement des vestiaires du gymnase, la réfection du Monument aux Morts et le renouvellement d'une conduite d'eau sont programmés.
Il a salué aussi le travail des employés municipaux, toujours prêts à intervenir en cas de problème de jour comme de nuit afin d'éviter des désagréments à la population comme cela a été le cas dernièrement pour une très grosse fuite d'eau au bourg qu'ils ont réussi à résorber en travaillant toute une nuit.

Ecoles

Les enfants de l'école élémentaire de Curgy, vous invitent à venir les applaudir et à passer une agréable soirée avec eux:
Vendredi 27 mars à 20h à la salle des fêtes de Curgy.

Présentation de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan aux Curgéens

Rémy REBEYROTTE, le Président, accompagné de ses Vice Présidents, est venu à Curgy pour présenter les compétences de la CCGAM et répondre aux questions des Curgéens présents.

Curgy Rando

Dimanche 15 mars : randonnée à Saint Emiland et barrage du Pont du Roi
(Patrick et Maryse tél : 03 85 52 53 63)
RDV à 13 h 30 place de l'église à Curgy. La cotisation annuelle est de 12 € par personne (gratuit jusqu'à 16 ans) et de 2 € par randonnée pour les non adhérents
Les adhérents à l'association bénéficient de réductions lors de certaines sorties.
Nos amis à 4 pattes sont admis sous la responsabilité de leur maître.

Elections départementales

Elles auront lieu **les dimanches 22 et 29 mars 2015.**
Si vous êtes absent, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit dans la même commune que vous.
Contactez la mairie pour tout renseignement : 03 85 52 28 98

Attributions des subventions PIIC et FDAVAL

Cette année, et pour la dernière fois puisque Curgy va intégrer le **canton n°1 (Autun-Nord),** la réunion d'attribution de la subvention du Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal **(PIIC)** s'est déroulée à la mairie de Curgy. Rémy Rebeyrotte, Conseiller général ainsi que des élus des communes d'Auxy, Antully et Curgy étaient présents.
Le montant du PIIC pour 2015 est de **34 395 €**. Attribuée l'an dernier à Antully, l'enveloppe spéciale de 20 000 € bénéficiera cette année à Auxy pour la réfection d'un bâtiment communal.
Le reste du montant ira pour moitié, 7 197 € à Antully pour la rénovation de la mairie, et **7 198 €** à Curgy pour la réfection du mur de soutènement du monument aux morts.
La fin de la réunion cantonale a été consacrée à la répartition des 2 734,80 € de subventions départementales attribuées au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Vie Associative Locale (FDAVAL), en priorité aux associations nouvelles et au rural.
La soirée s'est poursuivie au Café du Centre devant un bon repas.

Détecteur de fumée

A partir du **8 mars 2015**, l'installation d'un détecteur de fumée, au moins, dans chaque foyer français sera obligatoire.
Selon la loi, *le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.* Il faut suivre la norme **CE EN14604 .**

Le détecteur de fumée doit comporter certaines caractéristiques;
* il doit indiquer que les piles ou la batterie sont défaillantes et ce, indépendamment d'une source d'alimentation ;
* il doit émettre un signal sonore caractéristique en cas de **problème d'alimentation** ;
* il doit comporter un indicateur de mise sous tension ;
* le signal d'alarme soit être d'un niveau sonore supérieur ou égal à **85 dB(A) à 3 mètres** ;

Il doit également comporter les informations suivantes, non effaçables :
* nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur,
* numéro et la date de la **norme** à laquelle se conforme le détecteur,
* date de fabrication ou numéro du **lot**,
* type de **batterie** à utiliser,
* le **mode d'emploi** pour l'installation,
* l'entretien et le **contrôle** du détecteur

Où installer les détecteurs ?
Il ne faut pas installer le détecteur de fumée n'importe où. Il faut **éviter les endroits dégageant de la vapeur**, donc la cuisine et la salle de bain. Au contraire, il faut installer le DAAF de préférence dans **un couloir** menant aux chambres par exemple. **On l'installe en hauteur, le plus haut possible, à distance des autres parois.**

CURGY M

Curgym n'a pas failli à la tradition. C'est en effet un lundi et un jeudi, entre 2 cours que les adhérents ont dégusté la galette des rois confectionnée par le boulanger de Curgy.
La présence nombreuse des licenciés a encore montré la bonne ambiance qui règne dans le club et a permis de remercier de nouveau la monitrice, **Mme Carole Escriba** pour les cours variés et dynamiques qu'elle nous propose 4 fois par semaine. En effet, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre et profiter à votre gré de 1 à 4 cours par semaine suivant vos disponibilités pour une seule cotisation annuelle.

Les **lundis** de 18h15 à 19h15
Gym douce puis
Fitness de 19h15 à 20h15
et le **jeudi** , Fitness de 18h30 à 19h30 suivi de la
Gym de 19h30 à 20h30.

Certificat médical obligatoire

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants (mobilier et objets ménagers) par l'association **Emmaüs** aura lieu **uniquement sur inscription téléphonique le jeudi 2 avril 2015**. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des Services Techniques du Grand Autunois Morvan au **03 85 86 64 65**.
Les inscriptions seront clôturées une semaine avant la date de passage de l'Association Emmaüs.

Bibliothèque : horaires

mardi 14h30-18h - mercredi 13h30-17h
vendredi 17h-18h30 - samedi 10h-12h
Tél : 03.85.52.00.09

A la bibliothèque de Curgy

ANIMATION TAPIS-LECTURE

PAYSAGES MARINS

MERCREDI 25 FÉVRIER
10H30

Animation spéciale "bébés lecteurs" de 0 à 3 ans

Sur inscription
Tél : 03 85 52 00 09 ou par mail :
bibli-curgy@orange.fr

Du samedi 7 mars au 1er avril
Jeu des oeufs de Pâques ,
Tirage au sort **mercredi 1er avril**
à 15h30

Concours de beignets en perspective

Que les talents culinaires s'aiguisent, les pâtisseries de la mi Carême seront en lice jeudi 12 février

En février et malgré les vacances scolaires qui pointent le bout de leur nez, les activités du Club des retraités et personnes âgées continuent leur bonhomme de chemin.
Jeudi 12 février, le Club fournira l'occasion de comparer les talents culinaires des uns et des autres, avec un concours de pâtisseries. Beignets, bugnes, et autres préparations qui fleurent bon la mi Carême seront mis en compétition. En prime, quelques livres de recettes permettront d'élargir sa liste de plats favoris. **Les rendez-vous suivants auront lieu les 26 février et 12 mars pour des jeux avant le repas de printemps du 26 mars.**
Les activités du Club sont ouvertes aux retraités et personnes âgées. Les nouvelles recrues sont les bienvenues.
Prochaine rencontre du Club Curgy Loisirs:
jeudi 12 février à 14 heures, salle des fêtes de Curgy.
Renseignements : J.-F. Cullafroz **(06 07 94 76 65)**

Bugne ou beignet, à vous de choisir

(© Pierre Nouvelle)

Curgy Basket

Le club de Curgy basket fête pour la deuxième année
« **CARNAVAL** » le **samedi 28 février 2015.**
Un défilé débutera à 17h à la salle de basket et se dirigera dans le bourg pour le plaisir des habitants. Pensez aux confettis. Ceux qui veulent se joindre au défilé seront les bienvenus mais tenue déguisée exigée. Bien confettiment vôtre.

Promotion masculine régionale :
* **samedi 14 mars à 20 h** : Curgy reçoit Marzy
* **samedi 28 mars à 20 h** : Curgy reçoit Corvol